

# Règlement particulier de la « treizième édition internationale du tournoi du BRIONNAIS » (27 et 28 avril 2019)

## 1. Généralités

- L'organisateur du tournoi est le Botoret Badminton Club de Chauffailles.  
Le juge-arbitre est madame Maryvonne Girardin du club U.S. Issoire Badminton (USI).
- Le tournoi est autorisé par la ligue de Bourgogne de Badminton et de la Fédération Française de Badminton.  
N° d'autorisation : **1803271**
- Le tournoi se déroulera au gymnase Julien Coquard à Chauffailles.
- Il est ouvert à tous les joueurs licenciés à la Fédération Française de Badminton ainsi qu'à tous les pays limitrophes de la France. Les séries disponibles à l'inscription sont : N2 – N3 - R4 – R5 - R6 – D7 - D8 – D9 - P10 - P11 – P12 - NC
- Les joueurs appartenant aux catégories « Poussins » et « Benjamins » ne sont pas autorisés à cette compétition, mais les « minimes », les « cadets » et les « juniors » peuvent participer. Les joueurs mineurs devront être obligatoirement accompagnés par un adulte.
- Tout joueur doit être en règle avec la FFbAD et à jour de licence le jour du tirage au sort soit le 13 avril 2019.
- Les tableaux proposés sont Doubles Hommes, Doubles Dames et Mixtes. Les Doubles Dames et Doubles Hommes sont prévus le samedi 27 avril de 8h30/9h00 à 19h30/20h00. Les Doubles Mixtes sont prévus le dimanche 28 avril de 8h30 à 17h00.
- Chaque joueur peut s'inscrire dans deux tableaux différents. Tous les tableaux seront en poules de 4 ou 5 joueurs avec 2 sortants par poules.
- Le nombre d'inscrits est limité à 60 paires par journée.
- Les frais d'inscription sont fixés à 15 euros pour 1 tableau et 19 euros pour 2 tableaux. La part fédérale est prise en charge par le Botoret Badminton Club.
- Le logiciel Badplus sera utilisé pour la confection et la gestion des tableaux.
- La répartition des joueurs dans les différentes séries, ainsi que l'établissement des têtes de série se feront au CPPH à date du tirage au sort, soit le samedi 13 avril 2019.
- Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée tenant compte des critères suivants par ordre de priorité :
  - Ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + droits d'engagement) ;
  - Paiement effectif des droits d'engagement.
- La feuille d'inscription devra donc obligatoirement parvenir avant le 12 avril 2019 à l'adresse suivante : Gaël Fons 2, rue de l'Hôtel Dieu 42190 Charlieu. Le chèque sera libellé à l'ordre du Botoret Badminton Club.
- Les droits d'inscription, passé le délai de la date limite d'inscription, seront remboursés en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de motif valable. Ces justificatifs devront être adressés sous 5 jours après la compétition à la Ligue de Bourgogne – Franche Comté Badminton par courriel ([administration@lbfcbad.fr](mailto:administration@lbfcbad.fr)) ou par

courrier 4, impasse Jean PERRIN Tel/fax : 07 87 92 02 77 sous peine de 2 mois de suspension sur le territoire français (tournoi et interclubs).

- Des matchs aller/retour pourront être envisagés uniquement dans des poules uniques de 4 paires par tableaux pour permettre aux joueurs de faire plus de matchs dans la journée, si l'échéancier le permet. De même, des matchs de 3<sup>ème</sup> place pourront être éventuellement réalisés.
- Les organisateurs se réservent le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de regrouper les catégories insuffisamment représentées ou de supprimer des séries en cas d'effectifs jugés insuffisants, ou bien encore d'effectuer tout autre changement pour améliorer le déroulement du tournoi.

## 2. Déroulement du tournoi

- Les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.
- Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes...) sera compté comme faute, sauf au service où il pourra être engagé 2 fois par service. Le filin touché sera annoncé également faute dans l'échange.
- Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le juge-arbitre et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. Sinon, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.
- Dans un tableau, tout joueur forfait pour le premier match est forfait pour les suivants.
- En cas de forfait d'un joueur, il peut être remplacé dans sa paire par un joueur inscrit et figurant sur la liste d'attente dans l'ordre de celle-ci.
- Le plateau de Jeu est uniquement réservé aux juges-arbitres, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs uniquement entre les sets. Merci de respecter le nombre d'entraîneurs par terrain : 2 par joueur.
- Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la Fédération Française de Badminton est exigée sur les terrains.
- Les joueurs disposent de 3 minutes à l'appel de leur nom pour retirer la feuille de match à la table de marque, se rendre sur leur terrain, tester les volants et finir leur échauffement.
- Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge-arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.
- Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match (2 raquettes au minimum, boisson, serviette...).
- Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle : Babolat 2.
- Afin d'éviter tout incident qui occasionnerait un retard dans le jeu, il est demandé aux joueurs de ne pas boire sur le terrain.
- Les joueurs sont autorisés à sortir du terrain pendant les arrêts de jeu mais il leur est rappelé qu'ils ne disposent que de 40 s à l'arrêt de jeu de 11 pts et 1min 40 entre les sets (cf. article 16.2 des règles officielles du badminton). En cas de non-respect, les joueurs pourront être sanctionnés par le juge-arbitre.

- Les joueurs sont priés de rapporter leur feuille de score dûment complétée à la table de marque immédiatement après la fin du match.
- Chaque joueur dispose d'un temps réglementaire de repos de 20 min entre chaque match. Les matchs pourront être lancés en avance avec l'accord des joueurs concernés. Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
- Les matchs seront auto-arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement des arbitres seront proposés par le comité d'organisation au juge-arbitre. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre.
- L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée (liste officielle des produits dopants du Ministère des Sports). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge-arbitre avant son premier match du tournoi.
- En cas de contestations, seul le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou autres incidents.

Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement. Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, se doivent eux aussi de le respecter. Celui-ci sera disponible à l'affichage et à la table de marque. Le règlement Fédéral s'appliquera pour tout point non cité. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier 1 ou plusieurs points de ce règlement pour un meilleur déroulement du tournoi.

Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de cette « treizième édition internationale du tournoi du BRIONNAIS » en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge-Arbitre.

Signature de l'Organisateur

Signature du Juge-Arbitre